

# LUMIÈRES LANDAISES

Le bulletin du Cercle Frédéric Bastiat  
([www.bastiat.net](http://www.bastiat.net))

N° 100. 3<sup>e</sup> trimestre 2016

Directeur de la publication :  
**Patrick de Casanove**

Rédaction : Cercle Frédéric Bastiat  
146 Rue des Hauts du Lac  
40440 Ondres

Tél. 05 59 45 36 47  
E-mail : [cercle.bastiat@gmail.com](mailto:cercle.bastiat@gmail.com)  
(modalités d'inscription au cercle au  
bas de la dernière page)  
ISSN : 1169-3894

« Qu'est-ce donc que la Loi ? Ainsi que je l'ai dit ailleurs, c'est l'organisation collective du Droit individuel de légitime défense. Chacun de nous tient certainement de la nature, de Dieu, le droit de défendre sa Personne, sa Liberté, sa Propriété, puisque ce sont les trois éléments constitutifs ou conservateurs de la Vie » Frédéric Bastiat *La Loi*

## Editorial

### Les flux migratoires : ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas

La différence essentielle entre les politiciens et les autres est que les politiciens ne supportent pas les conséquences de leurs actes. Ce sont les gens qui subissent leurs politiques qui en supportent les conséquences. Les migrations n'échappent pas à la règle. Les populations d'accueil à qui les politiques ne demandent pas leur avis et les personnes qui se déplacent par contrainte subissent les conséquences de décisions auxquelles elles sont étrangères.

Ainsi en est-il des guerres civiles entre factions se disputant le pouvoir. Mais aussi des guerres que les Occidentaux ont portées par exemple en Lybie, en Irak ou en Afghanistan (où ils ont relayé les Soviétiques). Elles ont entraîné la migration de millions de personnes. 6 millions pour le seul Afghanistan. Les politiciens avaient de nobles prétextes pour les déclencher. Aujourd'hui l'Europe reçoit l'immigration comme un boomerang. Ce que nul politicien n'avait vu venir.

Ainsi en est-il des États qui ont des politiques désastreuses pour leurs populations qui fuient. Par exemple les mauvaises politiques économiques qui entraînent famine et misère chassent les populations. Sans aller jusqu'à ces cas extrêmes les forces vives d'un pays peuvent le quitter quand des contraintes réglementaires et fiscales écrasantes pèsent sur eux. C'est le cas de la France. Quant aux aides économiques, accordées avec les meilleures intentions du monde, elles ont aussi des conséquences imprévues. Telle l'aide économique pour la production de café au Viet Nam qui entraîne des déplacements de population en Amérique centrale, parce que cultiver le café n'y est plus rentable. Il y a les réglementations « protectrices » intempêtes, telles celles qui réservent certains emplois aux citoyens du pays, puis de la Communauté Européenne, puis enfin si le poste reste vacant, à des personnes hors communauté et l'entreprise doit faire la preuve de ses recherches. Dans tous les cas ce sont des retards à l'embauche. Or l'activité économique n'attend pas. C'est également une incitation au travail au noir.

Ainsi en est-il de « l'immigration choisie » décidée par les États. Les hommes de l'État avaient vu les bénéfices qu'apporterait au pays l'arrivée de gens dont l'économie a, ou avait, besoin. Mais ils n'avaient pas vu que des individus de la deuxième ou troisième génération seraient source de problèmes parce que non assimilés bien qu'ayant, par exemple, une carte d'identité.

Les politiques décidées c'est ce qu'on voit. Ce qu'on ne voit pas ce sont leurs effets néfastes

Les politiques migratoires voulues par les États ne marchent pas. Pourtant les États les poursuivent en affirmant qu'il n'y a pas d'autre possibilité. Ils ne savent pas s'adapter, ni se réformer, ni changer. La raison

est structurelle. Les États ont créé des institutions pour « s'occuper » des migrants et gérer les migrations.

Or, L'État et les institutions sont des machines lourdes et intéressées qui ont leur vie propre et dont le but est de survivre. Leurs actions dépendent de l'intérêt de leurs agents. C'est la Théorie des choix publics. Par conséquent, un État ou une institution doit sans cesse montrer qu'il est utile, sous peine de disparaître et que ses agents se retrouvent sur le marché libre. Cela entraîne une course à l'interventionnisme et à la mauvaise foi. Une institution ne peut dire que le problème pour la résolution duquel elle a été créée n'existe pas ou pourrait ne pas exister. S'il existe elle ne doit pas le résoudre, s'il n'existe pas elle doit le créer. Elle « soulève » alors une question, à grand renfort médiatique en fait un problème, « s'en empare » et le tour est joué. Le même raisonnement vaut pour un gouvernement.

Comme tout un chacun et quoi qu'ils en disent, les politiciens sont mus par l'intérêt personnel. Pour un libéral ce n'est nullement péjoratif c'est simplement un fait. Charles de Foucauld dans son ermitage algérien était lui aussi mu par l'intérêt personnel. Celui des politiciens est d'être élu. Leur horizon est limité par la prochaine élection. C'est pourquoi nous ne devons pas oublier, dans la définition d'une politique, la recherche de voix et leur achat par des décisions inappropriées, qui ne font que satisfaire une clientèle électorale. C'est un effet pervers du scrutin majoritaire.

Dans tous les cas le rôle nocif de l'État, payé par le contribuable et supporté par tous, apparaît.

Les migrations doivent se comprendre dans le sens aller-retour. Dans le langage commun la différence entre un « migrant » et un « expat » tient à aux circonstances du déplacement et aux perspectives ouvertes pour la personne qui se déplace. La solution au problème serait de transformer un « migrant » en « expat » grâce à moins d'État, davantage de responsabilité individuelle, et le respect du droit inviolable et sacré de propriété. Autrement dit plus de marché libre et un État concentré sur ses fonctions régaliennes et qui garantit les Droits Naturels Individuels.

Je vous invite à lire à l'intérieur de ce bulletin de liaison, le compte rendu de la conférence, très factuelle, de Mme Catherine Withol de Wenden. Chacun pourra se forger une opinion sur le sujet très sensible des flux migratoires.

*Patrick de Casanove*  
Président du Cercle Frédéric Bastiat

## Compte rendu de la conférence du 4 juin 2016

# L'Europe, la France, les "migrants", sortir de l'impasse



Catherine Withol de Wenden

Par Catherine Withol de Wenden

La problématique des migrations est un sujet d'ordre mondial, européen, national et local. C'est surtout un sujet qui va accompagner tout le XXI<sup>e</sup> siècle. Nous sommes dans une période de grande mobilité : le monde bouge plus que dans le passé et continuera à bouger quelles que soient les politiques migratoires mises en œuvre.

### Catégories de migrants et flux migratoires

Actuellement, 3,5% de la population mondiale est en situation de migration internationale, pourcentage faible qui indique que si effectivement le monde bouge, c'est encore modérément.

Qu'est-ce qu'un migrant international ? La définition précise donnée par les Nations Unies le caractérise comme une personne née dans un pays et qui vit dans un autre pays que celui de sa naissance. Sur 7 milliards d'habitants, on dénombre ainsi 244 millions de migrants internationaux. A cette catégorie s'ajoute celle des migrants internes, c'est-à-dire les personnes qui migrent dans leur propre pays et qui représentent 740 millions d'individus. En tout, 1 milliard de personnes sont donc en situation de mobilité. Si l'on prend l'exemple de la Chine, le nombre de migrants internes s'élève à 240 millions de personnes, soit à peu près autant que de migrants internationaux à l'échelle de la planète.

Peu de régions dans le monde sont épargnées par la situation migratoire. Beaucoup de pays de départ sont devenus des pays d'accueil. C'est le cas des pays de l'Europe du Sud, de la rive sud de la Méditerranée (Maroc, Turquie), mais aussi du Mexique.

Le débat sur le statut des migrants (sont-ils oui ou non des réfugiés ?) est un faux débat. Nombre de gens ayant un statut de réfugiés viennent en effet pour travailler, alors que d'autres viennent pour travailler sans être fondés pour demander l'asile, et que d'autres encore arrivent dans le cadre du regroupement familial et vont entrer sur le marché du travail. Ainsi les grandes catégories juridiques du passé qui distinguaient les travailleurs, les familles et les réfugiés sont bouleversées par des profils qui aujourd'hui correspondent à plusieurs catégories en même temps. Le système juridique basé sur ces catégories est donc obsolète et non adapté à cette nouvelle réalité.

Autre nouveauté de ce siècle : les gens vont autant vers le sud que vers le nord de la planète. 120 millions de gens migrent vers le Nord, chiffre légèrement supérieur pour les déplacements vers le Sud. Le Sud est devenu une importante destination migratoire. C'est dû aux crises politiques, pour lesquelles on constate des déplacements de réfugiés Sud-Sud ; aux déplacés environnementaux, estimés à 42 millions aujourd'hui (on en prévoit de 150 à 200 millions à la fin de ce siècle) ; aux nouveaux profils de travailleurs qui se déplacent du Sud au Sud. Il ne faut pas oublier que les pays du Golfe sont la troisième destination migratoire au monde et reçoivent essentiellement des migrants du sud. Les migrations de voisinage contribuent aussi au renforcement du Sud comme destination migratoire. Enfin les pays émergents, comme le Brésil,

l'Inde, l'Afrique du Sud, la Chine sont des pays d'immigration.

### Quelques facteurs de mobilité

Ces migrations sont structurelles. Phénomène lent et continu (depuis 1975, le nombre de migrants a été multiplié par quatre), il se poursuivra dans les années à venir. Les raisons à ces déplacements sont profondes et structurelles aux sociétés de départ et peuvent être classées ainsi :

### Les inégalités du développement humain

Des critères précis ont été définis pour quantifier cette inégalité. Amartya Sen, prix Nobel d'économie indien (1998), a choisi trois indicateurs essentiels que sont l'espérance de vie à la naissance, le niveau de vie et le niveau d'éducation. Ainsi selon ces critères, l'Afrique subsaharienne se trouve en bas du classement.

### La démographie

Le vieillissement démographique est fortement présent dans plusieurs pays d'accueil, pour lesquels le seul facteur de croissance de la population repose sur l'immigration. En Europe, sans immigration, la population serait en déclin et son vieillissement accéléré. Ce phénomène est assez généralisé. Les migrants sont souvent plus jeunes que la population de l'ensemble d'un pays. Quelques exemples : en France et en Europe, l'âge médian est de 40 ans, alors qu'il était de 28 ans dans les années 1950. Au Maghreb, il est de 25 ans, et en Afrique subsaharienne, 19 ans. Des populations jeunes, inemployées, de plus en plus urbaines et de plus en plus scolarisées sont extrêmement mobiles de manière générale.

### Riches et pauvres

Il existe de grandes lignes de fracture entre richesse et pauvreté dans le monde et la Méditerranée en est une des plus importantes (d'un point de vue politique, économique, social...). Chaque fois qu'il y a une ligne de fracture, il y a une migration. Par leur mobilité, les migrants réduisent ces grandes lignes de fracture. Les riches des pays pauvres peuvent circuler assez facilement car ils entrent dans les catégories légales de la migration. Certains pays européens leur offrent des titres de séjour, s'ils viennent pour investir ou pour acheter des appartements d'une certaine surface. C'est le cas du Royaume-Uni, de la Suisse, de l'Irlande ou du Luxembourg. Ceux qui viennent illégalement sont les catégories intermédiaires. En effet, les populations les plus pauvres ne bougent pas, faute de moyens, de réseaux d'information etc. et les plus riches trouvent d'autres solutions pour migrer légalement. En termes d'inégalité en regard du droit à la mobilité, la plus importante repose sur le passeport que l'on a, donc le pays où l'on est né. Si les Britanniques ou les Finlandais peuvent voyager dans 173 pays sans visa pour une durée de 3 mois, les Russes dans 92 pays, les Afghans en revanche ne peuvent se déplacer que dans une dizaine de pays et les Somaliens et Érythréens sont encore plus restreints. Lorsqu'on est considéré comme un risque migratoire, il reste peu de chances de pouvoir circuler facilement, sans visa. Certains contournent ce problème grâce à la double nationalité. Pour les autres, l'immigration irrégulière reste la solution, immigration qui prospère d'autant plus que les frontières sont fermées. Les fermetures ont un effet peu dissuasif, au contraire, elles favorisent les développements des réseaux de passeurs, contre lesquels il est très difficile voire vain de lutter.

### Les crises politiques

L'Europe est entourée de pays en crise politique au sud et à l'est qui expliquent les problèmes auxquelles elle est confrontée concernant l'accueil des réfugiés. Pour prendre le cas des Syriens, sur 22 millions d'habitants, 5 millions d'entre eux ont quitté leur pays, dont 3 millions sont désormais en Turquie, 1 million au Liban et 600 mille en Jordanie. Le reste

est en Europe, principalement en Allemagne. Les autres flux concernent les Afghans, les Irakiens, les Somaliens... dont la destination n'est pas nécessairement l'Europe.

### **La « mode » de la mobilité**

On dénombre 1 milliard de touristes internationaux sur l'ensemble de la planète. Le tourisme international débouche un nouveau type de migration quand les durées de séjour se prolongent au-delà du délai touristique de 3 mois ou que se produisent des installations définitives « au soleil ». Ce phénomène est en pleine expansion, dans le sud de l'Europe et au Mexique notamment.

### **L'entrée en mobilité des Européens**

Jusqu'en 2004, les Européens étaient très peu mobiles. 3% d'entre eux travaillaient alors dans d'autres pays européens que le leur. Aujourd'hui, grâce aux étudiants (programmes Erasmus), aux évolutions des cursus professionnels, pour lesquels une expérience à l'étranger est fortement encouragée, aux gens de l'Est tels les Polonais et les Roumains, on assiste à une migration de circulation. Ces migrants ne s'installent cependant pas définitivement car les frontières sont ouvertes. En effet, plus on ferme les frontières, plus se produisent des installations aléatoires de sans-papiers, et plus on ouvre les frontières, plus la circulation migratoire est grande. Le citoyen européen se définit par sa liberté de circuler, de s'installer et de travailler dans les autres pays de l'Union, situation unique au monde. En revanche, les frontières se sont durcies pour les non Européens dans un contexte précis : Schengen en 1995. La crise économique de 1974 a entraîné des flux migratoires non européens plus denses dans les années qui ont suivi. Par cet accord, on pensait mettre fin à ces flux, mais aussi que les Européens deviendraient très mobiles à l'intérieur de l'Europe (ce qui n'a été le cas que beaucoup plus tard) et enfin qu'il y aurait substitution, sur le marché du travail, des Européens aux non Européens. Ces trois assertions sur lesquelles est construit Schengen se sont révélées erronées. Le système de Schengen est très rigide et très strict, contredisant l'idée d'une Europe « passoire », mais non dissuasif. Dans la crise actuelle, la Grèce est le passage le plus emprunté (Thrace), par laquelle on accède à la route des Balkans dans l'espoir d'atteindre l'Autriche, puis l'Italie et l'Allemagne. La Turquie ne donnant pas le statut de réfugié, les migrants en recherche d'un statut stable quittent ce pays pour se rendre en Europe.

### **La prospérité de l'économie du voyage**

L'économie du voyage prospère. C'est le cas principalement en Libye. Elle était le filtre des migrations subsahariennes vers l'Europe moyennant finance. Cette dernière est uniquement un pays d'accueil, pas d'émigration, car elle est peu peuplée et attire des travailleurs étrangers grâce à la richesse de ses ressources naturelles. Depuis 2011 et le chaos politique qui s'en est suivi, la Libye est devenue le pays des passeurs.

### **Les configurations actuelles**

La France est le plus ancien pays d'immigration d'Europe car son déclin démographique a commencé le plus tôt, dès la fin du XVIIIe siècle. A cela s'est ajoutée une croissance économique importante sous le Second Empire, puis plus tard pendant les Trente Glorieuses, entraînant un besoin de main-d'œuvre. Dès la deuxième moitié du XIXe siècle, la France a bénéficié d'un apport important de cette main-d'œuvre étrangère (300 000 étrangers en France en 1851, 1 million en 1900, 3 millions en 1930. Aujourd'hui, ce chiffre est de 3,7 millions). Les autres pays européens ont connu cet apport plus tardivement.

Londres est la capitale la plus cosmopolite de l'Europe avec 35% de non Européens, et ce phénomène est mondial puisque les grandes capitales deviennent toutes cosmopolites.

Chaque pays européen a ses migrants car chaque pays a son histoire. Par exemple, très peu d'Albanais sont présents en France, alors qu'ils sont majoritairement installés en Italie et en Grèce. Le Portugal est lui

plus concerné par les migrants d'anciens pays de langue portugaise, tels le Cap Vert, le Mozambique ou encore l'Angola.

En ce qui concerne la population Rom, elle est très mobile et très présente en Europe de l'Est. En Roumanie ils sont 2 millions, soit 10% de la population du pays ; ils représentent aussi 10% de la population de la Bulgarie.

Ailleurs dans le monde, une autre zone de migration importante se trouve à la frontière entre la Russie et la Chine, avec d'un côté un pays vieillissant et riche et de l'autre un pays très peuplé. Les Chinois se tournent massivement vers la Russie, émigration crainte par les Russes qui provoque de véritables confrontations.

La Turquie est le plus grand pays d'émigration en Europe. On y dénombre ainsi 4,5 millions de Turcs. Cependant son solde migratoire est négatif, c'est-à-dire que les Turcs sont plus nombreux à retourner en Turquie qu'à la quitter pour l'Europe.

Les déplacements environnementaux concernent le sud de la planète, surtout des pays très pauvres. Quelques critères sont spécifiquement liés aux changements climatiques : élévation du niveau des mers, désertification, fonte des glaciers, inondations, dégel, qui auront pour certains des effets importants en termes de migration. Les 42 millions de migrants dans cette situation n'ont actuellement aucun statut. Le Bangladesh est le pays le plus menacé au monde, par la fonte des glaciers de l'Himalaya entre autres. Pour se protéger d'un afflux de migrants en provenance de ce pays voisin de 150 millions d'habitants, l'Inde a édifié un mur de près de 9000 kilomètres à leur frontière commune. D'une manière générale, les géants démographiques se trouvent en Asie. Les Philippines sont elles-aussi un grand pays de départ. 1 Philippin sur 10 vit à l'étranger.

En Amérique, la frontière entre le Mexique et les États-Unis est une zone de tensions, notamment à cause de l'hispanisation croissante des États du Sud, entraînant l'émergence d'un mouvement, le Nativisme, en réaction à cette hispanisation. Le Mexique lui-même devient un pays de transit, avec un solde migratoire négatif. Beaucoup de Mexicains reviennent en effet dans leur pays. Quant à l'Amérique du Sud, elle est marquée par les migrations andines (Pérou, Bolivie etc.) vers le Brésil, l'Argentine etc. Le phénomène est donc mondial.

Paradoxalement, les migrations sont de plus en plus régionalisées, et cette régionalisation s'est accélérée. Plusieurs facteurs en sont la cause :

- la féminisation des migrations. Si les femmes représentent désormais 50% des migrants, elles vont cependant moins loin que les hommes.
- la présence de plus en plus importante de mineurs isolés non accompagnés. Tout comme les femmes, ils restent essentiellement dans une même région.
- les déplacements environnementaux. Ils touchent spécifiquement les plus pauvres, restreints dans leur possibilité de déplacement faute de moyens.
- les réfugiés. Ces derniers se tournent vers les pays les plus proches, les pays voisins.

Ces nouveaux profils encouragent la régionalisation des flux dans un contexte global de mobilité accrue.

L'urbanisation de la planète a des conséquences sur les migrations. La ville est le point de départ de la migration internationale et le point d'arrivée de la migration interne. Elle entraîne aussi une plus grande scolarisation qui encourage la migration par rejet d'un certain fatalisme.

En ce qui concerne les flux financiers liés aux mouvements de personnes, ils s'élevaient en 2015 à 420 milliards de dollars, une somme colossale, près de trois fois supérieure à l'aide publique au développement. Les migrants sont les principaux contributeurs d'aide au développement humain, qui permet entre autres une meilleure éducation et une meilleure santé dans les régions de départ. Certains pays du Sud encouragent cette migration car elle représente une manne en devises considérable : Mexique, Turquie, Maroc, Philippines, Inde etc. sont très dépendants de l'argent des migrants.

## Conclusion

L'Europe a l'impression d'être dans une situation inédite face aux réfugiés, sentiment qui a conduit certains pays d'Europe de l'Est à agir très durement en fermant leurs frontières, entraînant une fracture Est-Ouest dans l'accueil des réfugiés, même si la plupart de ces pays sont finalement très peu concernés. Dans le cas de la France, environ 60 000 demandeurs d'asile ont été recensés ces dernières années. En 2015, ce chiffre est monté à 79 000. S'il y a effectivement une hausse du nombre de demandes, elle n'est cependant pas immense, loin de l'envahissement total craint. De plus, lorsque la France a accepté d'installer sur son territoire 30 000 réfugiés sur 2 ans, très peu d'entre eux sont venus lorsqu'ils ont été approchés en Allemagne où ils attendaient. Pour nombre de Syriens, proches des Turcs, l'Allemagne reste la destination voulue. Selon les destinations et les crises, les migrants sont différents. Pour les Afghans, l'Angleterre reste le but à atteindre. C'est en partie lié aux raisons économiques, mais surtout aux liens entretenus avec les migrants d'autres nationalités. Donc peu de Syriens sont venus en France, ce qui fait que notre pays est loin d'être au cœur de la crise actuelle, au contraire de l'Allemagne, de l'Italie et de la Grèce, ces deux derniers étant pays d'arrivée, principalement sur leurs îles. Pour celles-ci dont l'économie repose essentiellement sur le tourisme, la situation est très compliquée au vu de la faible capacité d'accueil dont elles disposent et de la crainte de perdre leurs touristes. Les populations locales ont été entièrement bouleversées dans leur mode de vie par ces arrivées. L'Allemagne quant à elle a reçu plus d'un million de personnes en 2015.

Si cette crise fait beaucoup parler, elle a finalement eu un impact très limité pour la plupart des pays européens dans leur quotidien, à l'exception de quelques points d'arrivée et de réinstallation, comme Calais qui a réuni jusqu'à 6000 migrants. Faute d'accord efficace avec le Royaume-Uni, la France est réduite à « faire la police » pour son voisin, politique qui se paie par le nombre d'électeurs se tournant vers le Front national en réaction à cet afflux local.

---

## À VOS AGENDAS

---

La dernière conférence de l'année aura lieu le samedi 10 décembre. Son thème sera : *La France face au terrorisme* par Patrick Delalandre. Accueil 19h30, hôtel Sourcéo, Saint-Paul-Lès-Dax.

---

## À LIRE :

---

### **Frédéric Bastiat de A à Z. Ses meilleures citations classées par thèmes.**<sup>1</sup>

Théoricien de l'harmonie économique et adversaire de l'étatisme, du socialisme et des autres avatars de ce qu'il nommait la *spoliation légale*, Frédéric Bastiat (1801-1850) nous a laissé une œuvre riche, féconde et – compte tenu de sa mort à l'âge de 49 ans - étonnamment vaste. Pour conserver son sens inimitable de la formule, son talent littéraire, la justesse de ses aperçus, mais aussi la force de ses prophéties, il n'y avait nul meilleur moyen que de compiler sur tous les sujets, l'expression qu'il a donnée de ses idées. On trouvera donc dans ce livre le concentré, l'essence de l'œuvre de cet économiste. Le lecteur sentira la force et la grande actualité des idées de Bastiat, sur des sujets aussi sensibles que les dépenses publiques, les impôts, le libre-échange, le socialisme, le chômage ou la protection sociale. Il en sortira grandi, changé, comme on l'est au contact de tous les grands esprits.

On se reportera à ses Œuvres complètes dont deux versions ont été

récemment rééditées l'une aux éditions de l'Institut Coppet<sup>2</sup> l'autre par le Cercle Frédéric Bastiat aux éditions Charles Coquelin<sup>3</sup>.

### **L'injustice fiscale par Jean-Philippe DELSOL**

L'impôt peut-il être juste ? Et peut-il être raisonnable ? La question de la Justice fiscale agite la société quand les prélèvements fiscaux et sociaux deviennent si prégnants qu'ils peuvent menacer l'équilibre de la cité et la liberté des citoyens. Mais il ne sert à rien de contester l'importance des charges sans s'interroger sur les raisons qui ont conduit les États à enfler jusqu'à devenir parfois impotents. Il convient ainsi de montrer le processus qui a conduit les États à accaparer la vie civile, sacraliser la notion de bien public, avec pour résultante l'asphyxie des citoyens par des impôts excessifs. Et souvent injustes.

Non content de dénoncer un système inique, l'auteur se propose de remonter aux sources du droit et de la justice pour jeter les principes d'une nouvelle justice fiscale.

Il existe en effet des voies qui permettraient de retrouver la balance de la justice fiscale plutôt que de l'abandonner à la volonté hasardeuse du législateur. La justice peut se mesurer à l'aune de la responsabilité et de la liberté réelles laissées à chacun d'atteindre ses fins, de s'accomplir en les accomplissant. Dans cette optique le rôle de la collectivité serait redéfini et plus limité. La justice fiscale trouverait là un critère utile et équitable à sa mesure. Le lien indéfectible de l'impôt et du bien commun ne saurait faire oublier que le bien commun n'existe pas pour lui-même, mais pour permettre aux hommes de bien vivre ensemble.

Jean Philippe DELSOL, licencié ès lettres et docteur en droit, est avocat. Il est le président du think tank européen Institut de Recherches Économiques et Fiscales, IREF. Il a écrit de nombreux ouvrages dont *Au risque de la Liberté, À quoi servent les riches, L'Anti Piketty* (en participation).

## 2017 : enfin la Liberté ?

Chacun aura remarqué le point d'interrogation en fin de titre. J'aurais aimé y mettre un point d'exclamation. Malheureusement ce ne sera probablement pas le cas. Tout porte à croire que les prochaines élections présidentielles en France ne seront qu'un pas de plus sur « *la route de la servitude* » L'étatisme a de beaux jours devant lui.

Ce Weekend de la Liberté est un hommage à Jacques de Guenin, fondateur du Cercle, qui toute sa vie s'est battu pour la Liberté. En 2012 tous les libéraux étaient désolés que personne n'ait porté le flambeau de la Liberté face aux étatistes de droite et de gauche. Avoir cinq ans devant soi permettait de nourrir quelques espoirs. De là était né dans l'esprit de Jacques le projet Bastiat 2017 : « *2017 : enfin la Liberté ! Pour une civilisation d'individus libres, responsables et fraternels* ». (D'où le titre de cet article.) L'objectif était de créer un mouvement de fond au sein de notre pays pour qu'une vague immense se lève en 2017 en faveur de la Liberté et porte au pouvoir une personne soucieuse de défendre les Droits Naturels Individuels Universels qui sont la Liberté, la Propriété et le Personnalité.

Ce projet *Bastiat 2017* n'a été qu'une initiative parmi beaucoup d'autres. Aucune n'a porté de fruit, mais il ne faut pas baisser les bras. C'est pourquoi, conscient de la tourmente que traverse la France, même s'il ne fait pas de politique, le Cercle s'invite dans le débat avec ce 7<sup>ème</sup> Weekend de la Liberté qui a lieu dans l'année qui précède celle de l'élection présidentielle. Il a la ferme intention de présenter et défendre les idées de Frédéric Bastiat d'où le thème : *France, sortez de l'étatisme pour sortir de l'impasse : la solution libérale*. « *Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas*. ».

---

1 - <http://www.institutcoppet.org/2016/07/08/les-meilleures-citations-de-bastiat-sur-la-redistribution-des-richesses>

---

2 - <http://www.institutcoppet.org/2015/11/26/commandez-votre-exemplaire-des-oeuvres-completes-de-frederic-bastiat>

3 - <https://editionscharlescoquelin.wordpress.com/?s=bastiat>

La grande question, à laquelle il n'a jamais été répondu, pour réformer notre pays est : quel est le rôle de l'État, quel est le rôle des individus ?

Parce que cette question reste en suspens, l'État s'étend sans cesse sournoisement sans rencontrer de résistance. Le prétexte est toujours de construire une société meilleure, de bâtir un homme nouveau, s'il le faut en détruisant l'ancien et de faire le bonheur des gens malgré eux, contre eux si nécessaire. Les personnes étant considérées par les hommes de l'État comme infantiles, immatures incapables de gérer leur vie et de faire leur bonheur elles-mêmes. Ce faisant les hommes de l'État spolient légalement les Français de leur vie. La Loi est pervertie.

Comment déterminer si une mission doit être accomplie par l'État ou par les individus ? Le plus simple serait de savoir :

- Qui paierait spontanément pour avoir un ministre, un secrétaire d'État de la fonction publique, du travail, de l'éducation, de la santé, de l'intérieur etc. et les services qui vont avec.
- Qui paierait spontanément pour avoir plusieurs échelons administratifs commune, intercommunalité, département, région etc.
- Qui paierait spontanément pour avoir une multitude de Conseils, Comités, Autorités plus ou moins Hautes etc.

Pour le savoir il faudrait laisser les personnes choisir entre le service public et les services privés. Pour cela il faudrait ouvrir les services à la concurrence, *qui est la liberté de choisir* et que les Français recouvrent leurs moyens matériels et légaux d'assumer leur choix. Par leur choix sans contrainte légale ils trancheront ce qui leur revient et ce qu'ils laissent à l'État.

Hélas dans notre organisation sociale le marché libre n'existe plus. Les individus ne peuvent plus choisir. 57% du PIB de dépenses publiques (incomplètement financées par plus de 300 prélèvements obligatoires) et 72 codes y ont mis fin. Les politiciens leur font croire qu'ils choisissent par délégation. Les Français abandonnent donc leur liberté et la confient à leurs représentants. C'est la *démocratie représentative*. En fonction de quoi le seul marché qui fonctionne est le marché électoral. Les dépenses et les recettes de la nation sont soumises à ce marché qui consiste à acheter des voix et vendre des prébendes.

Il est évident que dans ces conditions, c'est-à-dire sans information fiable, personne ne peut dire réellement si les dépenses, quel que soit le secteur, ont lieu à bon escient, ni si les moyens sont excessifs ou suffisants, ni si les choix sont pertinents. Mais tous peuvent hurler au manque de moyen ! Ce qui est un appel à des dépenses nouvelles...pour avoir des voix.

Une élection ne peut être, dans ces circonstances, qu'une course à l'interventionnisme étatique. C'est pourquoi tous les prétendants au poste sont partisans de la *spoliation légale*. Certes à des degrés divers mais aucun ne la remet en cause. Ils y perdraient leur pouvoir.

C'est un cercle vicieux. À cause de cela la France ne sortira pas de l'étatisme donc de la panade.

Aucun candidat n'est partisan du « *Laissez faire, laissez passer, le monde va de lui-même* » : ce qui permet aux les individus de se tromper donc de progresser et d'innover.

« *Pour moi, je pense que lorsque le pouvoir a garanti à chacun le libre exercice et le produit de ses facultés, réprimé l'abus qu'on en peut faire, maintenu l'ordre, assuré l'indépendance nationale et exécuté certains travaux d'utilité publique au-dessus des forces individuelles, il a rempli à peu près toute sa tâche.*

*En dehors ce cercle, religion, éducation, association, travail, échanges, tout appartient au domaine de l'activité privée, sous l'œil de l'autorité publique, qui ne doit avoir qu'une mission de surveillance et de répression.* » Frédéric Bastiat *Profession de foi électorale de 1846*

Cela pourrait être une excellente profession de foi pour un candidat indépendant, issu de la « société civile » !

Elle pourrait se traduire aujourd'hui par libre choix, libre échange, liberté économique, mais aussi respect d'autrui et assistance par charité libre, donc responsabilité individuelle. On constate que le libéralisme va bien

au-delà de l'économie et constitue une véritable éthique de vie.

Pour sortir de l'étatisme les idées de Frédéric Bastiat sont là. « *Que faut-il donc, faire ? Voici ma pensée. Je la formule dans toute sa naïveté, au risque de faire dresser les cheveux sur la tête à tous les financiers et praticiens. Diminuer les impôts. — Diminuer les dépenses dans une proportion plus forte encore. Et, pour revêtir cette pensée financière de sa formule politique, j'ajoute : Liberté au dedans. — Paix au dehors.* » Paix et liberté le budget républicain.

Mises en forme elles pourraient constituer un véritable programme :

- Le salaire complet et l'épargne retraite défiscalisée pour permettre de s'assurer soi-même, auprès de l'assurance de son choix, contre la maladie et pour préparer sa retraite.
- Le filet de sécurité pour les personnes en difficulté. Le chèque santé pour les personnes démunies. Le chèque scolaire pour rendre aux parents la liberté de choisir l'éducation donnée à leurs enfants. Le chèque logement etc. Une seule aide à la personne les remplaçant toutes.
- L'autonomie des établissements d'enseignement.
- La non intervention de l'État dans la vie des entreprises.
- La liberté des relations propriétaires locataires.
- L'autorisation de construire reposant sur le droit de Propriété, avec comme seul critère l'absence de nuisance au voisinage.
- Une fiscalité simple strictement proportionnelle aux revenus (Flat tax).
- La liberté des cultes dans le respect d'autrui,
- Le référendum d'initiative populaire qui lui aussi sera tenu de respecter les Droits Naturels individuels,
- La réduction du périmètre de l'Etat à ses fonctions régaliennes. Il réprime les atteintes à la Liberté, la Propriété, la Personnalité. L'État ne se disperse pas, grâce à quoi la sécurité intérieure et extérieure sont assurées avec des moyens puissants, la Justice débarrassées des faux délits engendrés par les faux droits a les moyens suffisants pour protéger les biens et les personnes.

Il est clair que toutes ces mesures devraient entraîner une simplification considérable de la législation et par conséquent une plus grande liberté et Justice dans notre pays.

Bien entendu les différents conférenciers du Weekend de la Liberté ne présenteront pas un programme électoral. Chacun dans son domaine vous apportera un éclairage, des éléments d'information et une pensée originale que vous ne trouverez pas dans les médias. Chacun dans son domaine donnera les éléments nécessaires à la compréhension et montrera la justesse de la vision libérale dans tous ces secteurs. La nécessité de leur mise en œuvre pour sortir la France de la situation où elle se trouve sera flagrante.

Faites votre opinion ! Venez assister au 7ème Weekend de la Liberté !

## Programme du 7<sup>ème</sup> Weekend de la Liberté

**France, sortir de l'étatisme pour sortir de l'impasse : la solution libérale. « Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas ».**

Accueil dès vendredi 23 septembre à 14h.

Foire aux livres du vendredi 14h au dimanche 12h.

La balnéothérapie du Sourcéo est disponible tout au long du congrès à tarif préférentiel.

### **Vendredi 23 septembre :**

18h00 Conférence d'accueil

Présentation du congrès, table ronde avec les conférenciers et les auteurs présents, conférence de presse.

Dîner débat :

19h30 – Apéritif d'accueil

20h00 – « *La société française sous l'emprise de la puissance publique : comment retrouver le sens du bien commun ?* » par Jean-Philippe Delsol, IREF

### **Samedi 24 septembre le matin :**

09h00 – Table ronde sur la protection de l'environnement :

*Le fiasco des énergies dites «renouvelables»* par Yves Durand-Raucher Ingénieur des Ponts et Chaussées Honoraire

« *CO2, montée des eaux, « catastrophes » météorologiques ... la science est-elle établie ?* » Gilles Granereau, auteur de L'Affaire Climatique

*L'environnement : problèmes publics solutions privées ?* par Olivier Postel-Vinay Journaliste, Directeur du magazine Books,

11h00 – Pause-café, foire aux livres, rencontre avec les associations, échanges...

12h30 – **Déjeuner**

### **Samedi 24 l'après-midi :**

14h30 – Conférence : *Libérer la politique du logement* par Sandrine Gorri, Fondation iFRAP

15h30 – Pause-café, foire aux livres, rencontre avec les associations, échanges...

16h00 – Conférence : *Santé, retraite : comment éviter la catastrophe sociale.* Patrick de Casanove, Cercle Frédéric Bastiat

17h00 – Conférence : *Pour l'aménagement du territoire : la liberté ou la contrainte légale* par Vincent Benard, Analyste économique

18h00 – Détente : Foire aux livres, rencontre avec les associations, échanges...

### **Samedi 24 au soir :**

19h30 – Apéritif d'accueil

20h00 – Dîner débat table ronde sur le libre-échange :

– *Les migrations méditerranéennes en 2015* par Jean-Paul Gourevitch, consultant international sur l'Afrique, les migrations et l'islamisme radical.

– *L'Europe : le libre échange, la libre circulation des personnes et des biens* par le Professeur Jacques Garelo, ALEPS

### **Dimanche 25 le matin**

9h00 – Conférence : *Défense de la France : l'État doit sans tarder relever la garde.* par le Général (2S) Pierre Zammit ASAF

10h00 – Pause-café, foire aux livres, rencontre avec les associations, échanges,

11h00 – Conférence : *Faut-il séparer l'école de l'État ?* par Damien Theillier, Institut Coppet

12h00 – Conférence : *Le développement économique et l'emploi, la libre entreprise, la liberté économique* par Nicolas Lecaussin, IREF

13h15 – **Déjeuner final**

### **Organisateur :**

Cercle Frédéric Bastiat

[www.bastiat.net/](http://www.bastiat.net/)

### **Avec le concours de :**

Association pour la Liberté Économiques et le Progrès Social

[www.libres.org/](http://www.libres.org/)

Association de Soutien à l'Armée Française

[www.asafrance.fr/](http://www.asafrance.fr/)

Contribuables Associés

[www.contribuables.org/](http://www.contribuables.org/)

Institut Coppet

[www.institutcoppet.org/](http://www.institutcoppet.org/)

Institut Français pour la Recherche sur les Administrations Publiques :

Fondation iFRAP

[www.ifrap.org/](http://www.ifrap.org/)

Institut de Recherche Économiques et Fiscales : IREF Europe

[fr.irefeurope.org/](http://fr.irefeurope.org/)

Students For Liberty

[www.studentsforliberty-france.fr/](http://www.studentsforliberty-france.fr/)

### **Avec la participation de Frédéric Bastiat :**

« *La propriété, le droit de jouir du fruit de son travail, le droit de travailler, de se développer, d'exercer ses facultés, comme on l'entend, sans que l'Etat intervienne autrement que par son action protectrice, c'est la liberté* » *Propriété et loi*

« *Tous les intérêts légitimes sont harmoniques. Tous ceux qui adopteront ce point de départ : les intérêts sont harmoniques, seront aussi d'accord sur la solution pratique du problème social : s'abstenir de les contrarier et de déplacer les intérêts. Il ne faut pas étendre artificiellement la solidarité de manière à détruire la responsabilité ; en d'autres termes, il faut respecter la liberté.* » *À la jeunesse française.*

« *Se conserver, se développer, c'est l'aspiration commune à tous les hommes, de telle sorte que si chacun jouissait du libre exercice de ses facultés et de la libre disposition de leurs produits, le progrès social serait incessant, ininterrompu, infaillible.* » *La Loi.*

« *Dans la sphère économique, un acte, une habitude, une institution, une loi n'engendrent pas seulement un effet, mais une série d'effets. De ces effets, le premier seul est immédiat ; il se manifeste simultanément avec sa cause, on le voit. Les autres ne se déroulent que successivement, on ne les voit pas ; heureux si on les prévoit.*

*Entre un mauvais et un bon Économiste, voici toute la différence : l'un s'en tient à l'effet visible ; l'autre tient compte et de l'effet qu'on voit et de ceux qu'il faut prévoir.*

*Mais cette différence est énorme, car il arrive presque toujours que, lorsque la conséquence immédiate est favorable, les conséquences ultérieures sont funestes, et vice versa. — D'où il suit que le mauvais Économiste poursuit un petit bien actuel qui sera suivi d'un grand mal à venir, tandis que le vrai économiste poursuit un grand bien à venir, au risque d'une petit mal actuel.*

*Du reste, il en est ainsi en hygiène, en morale. Souvent, plus le premier fruit d'une habitude est doux, plus les autres sont amers. Témoin : la débauche, la paresse, la prodigalité. Lors donc qu'un homme, frappé de l'effet qu'on voit, n'a pas encore appris à discerner ceux qu'on ne voit pas, il s'abandonne à des habitudes funestes, non-seulement par penchant, mais par calcul.*

*Ceci explique l'évolution fatalement douloureuse de l'humanité. L'ignorance entoure son berceau ; donc elle se détermine dans ses actes par leurs premières conséquences, les seules, à son origine, qu'elle puisse voir. Ce n'est qu'à la longue qu'elle apprend à tenir compte des autres. Deux maîtres, bien divers, lui enseignent cette leçon : l'Expérience et la Prévoyance. L'expérience régente efficacement mais brutalement. Elle nous instruit de tous les effets d'un acte en nous les faisant ressentir, et nous ne pouvons manquer de finir par savoir que le feu brûle, à force de nous brûler. À ce rude docteur, j'en voudrais, autant que possible, substituer un plus doux : la Prévoyance. C'est pourquoi je rechercherai les conséquences de quelques phénomènes économiques, opposant à celles qu'on voit celles qu'on ne voit pas. » *Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas.**

# Pourquoi ce 7<sup>ème</sup> Weekend de la Liberté

L'objet du Cercle est de faire connaître Frédéric Bastiat, économiste français du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Son but est de propager sa philosophie de liberté, d'initiative et de responsabilité individuelles, face à l'État, cette « grande fiction à travers laquelle tout le monde s'efforce de vivre aux dépens de tout le monde ». Frédéric Bastiat promeut le libre-échange, la liberté économique et défend les Droits Naturels individuels universels qui sont la Propriété, la Liberté et la Personnalité. *La spoliation légale*<sup>4</sup> est ce qui porte atteinte à ces Droits.

« C'est ce qui est arrivé. La chimère du jour est d'enrichir toutes les classes aux dépens les unes des autres; c'est de généraliser la Spoliation sous prétexte de l'organiser. Or, la spoliation légale peut s'exercer d'une multitude infinie de manières; de là une multitude infinie de plans d'organisation: tarifs, protection, primes, subventions, encouragements, impôt progressif, instruction gratuite, Droit au travail, Droit au profit, Droit au salaire, Droit à l'assistance, Droit aux instruments de travail, gratuité du crédit, etc. Et c'est l'ensemble de tous ces plans, en ce qu'ils ont de commun, la spoliation légale, qui prend le nom de Socialisme. » La Loi

L'État comme les individus sont tenus de respecter ces Droits Naturels. C'est Juste et cela va bien au-delà de l'économie.

Pour nous, tout individu qui naît est naturellement libéral. Après cela se gâte. Certains basculent du côté obscur de la Force et deviennent des adeptes de la spoliation légale parce que c'est plus facile. Il reste quand même dans le subconscient de bien des gens quelques traces du libéralisme originel. Ainsi quand ils agissent à leur niveau, ils agissent en libéral...sans le savoir. C'est pourquoi il ressort des discussions en tête à tête que, si bien des gens pensent nos idées bonnes, ils ont du mal à concevoir une société construite autour du respect des Droits naturels, par les individus comme par l'État.

Le Cercle Frédéric Bastiat ne fait pas de politique, il ne présente ni ne soutient aucun candidat. Cela rend sa parole d'autant plus libre. De plus, pour préserver son indépendance et sa liberté il ne reçoit aucune subvention.

Le Cercle ne s'interdit pas, conformément à ses statuts, de participer en toutes circonstances au débat d'idées, pour faire connaître aux Français ce que celles de Frédéric Bastiat apporteraient de bénéfique au pays si elles étaient appliquées.

C'est un rôle éducatif et culturel. Éducatif car il est nécessaire d'ouvrir les yeux et l'esprit de beaucoup de nos compatriotes sur leur histoire, sur le libéralisme et ses bienfaits. Il est particulièrement important d'éveiller les jeunes à la Liberté, à la Responsabilité, au respect d'Autrui. Culturel parce que le Libéralisme français est partie intégrante de la Culture de notre pays qu'il a contribué à façonner. C'est une très ancienne école libérale qui connut son âge d'or au XIX<sup>ème</sup> siècle et qui a fortement influencé les économistes libéraux modernes comme ceux de l'école autrichienne ou de Chicago. Culturel parce que cette philosophie humaniste et Juste s'est toujours opposée à la culture collectiviste socialiste qui domine notre pays depuis des décennies.

Aujourd'hui le contexte est celui de l'élection présidentielle de 2017. La présidentielle en France est la « mère de toutes les élections ». Les enjeux sont importants. C'est celle qui donne un pouvoir absolu à un seul homme. Le principe veut que cet homme partage plus ou moins le pouvoir avec son clan. Pendant cinq ans la population sera soumise à leurs desideratas

Il faut préciser, qu'à ce jour, tous les candidats potentiels connus sont des adeptes de la spoliation légale. La différence entre eux se situe dans le niveau de spoliation qu'ils entendent faire supporter à la population.

Certains disent vouloir la réduire, d'autres pensent indispensable de l'augmenter. Aucun ne veut la supprimer.

Or l'objectif de Frédéric Bastiat est de mettre fin à la spoliation légale.

« Absence de Spoliation, — c'est le principe de justice, de paix, d'ordre, de stabilité, de conciliation, de bon sens que je proclamerai de toute la force, hélas ! bien insuffisante, de mes poumons, jusqu'à mon dernier souffle. Frédéric Bastiat La Loi

C'est pourquoi le thème retenu pour ce congrès est : France, sortir de l'étatisme pour sortir de l'impasse : la solution libérale. « Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas ».<sup>5</sup>

Pour sortir le pays de la situation déplorable où il se trouve il convient de rendre aux Français la liberté de choisir leur vie. C'est-à-dire de redéfinir le rôle de l'État.

« La fonction publique, la fonction privée ont toutes deux en vue notre avantage. Mais leurs services diffèrent en ceci, que nous subissons forcément les uns et agréons volontairement les autres; d'où il suit qu'il n'est raisonnable de ne confier à la première que ce que la seconde ne peut absolument pas accomplir.

Pour moi, je pense que lorsque le pouvoir a garanti à chacun le libre exercice et le produit de ses facultés, réprimé l'abus qu'on en peut faire, maintenu l'ordre, assuré l'indépendance nationale et exécuté certains travaux d'utilité publique au-dessus des forces individuelles, il a rempli à peu près toute sa tâche.

En dehors ce cercle, religion, éducation, association, travail, échanges, tout appartient au domaine de l'activité privée, sous l'œil de l'autorité publique, qui ne doit avoir qu'une mission de surveillance et de répression. » Frédéric Bastiat Services privés, service public

Dix sujets ont été sélectionnés recouvrant les principaux problèmes à traiter dans notre pays. Ils seront développés par des intervenants de grande qualité, pointus en leur domaine.

- 1/ Le développement économique et l'emploi, la libre entreprise, la liberté économique
- 2/ Les missions régaliennes,
- 3/ L'instruction publique
- 4/ L'Europe, la libre circulation des personnes et des biens, les flux migratoires méditerranéens.
- 5/ La protection de l'environnement
- 6/ Le social : l'aide aux plus démunis, la santé et les retraites
- 7/ Le logement
- 8/ Les prélèvements obligatoires, le budget, la dette
- 9/ L'aménagement du territoire
- 10/ L'organisation du pays,

Chaque intervention sera suivie d'un débat libre et courtois entre le conférencier et l'assistance. Libre à chacun ensuite de disposer comme il l'entend de l'information reçue.

Ce qui est certain c'est que des solutions sûres et éprouvées existent pour remettre la France sur pied, quoi que les étatistes racontent. Ces mesures peuvent être mises en œuvre rapidement.

« Se conserver, se développer, c'est l'aspiration commune à tous les hommes, de telle sorte que si chacun jouissait du libre exercice de ses facultés et de la libre disposition de leurs produits, le progrès social serait incessant, ininterrompu, infaillible. » Frédéric Bastiat « La Loi »

Prenez votre destin en main ! Ne vous laissez plus imposer votre vie ! Venez découvrir la Liberté ! Venez assister au Weekend de la Liberté !

Patrick de Casanove  
Président du Cercle Frédéric Bastiat



# Le Cercle Frédéric Bastiat

Serait honoré par votre participation au 7<sup>ème</sup> Weekend de la Liberté, qui aura lieu  
du 23 septembre 2016 à 18h au 25 septembre 2016 au déjeuner.  
A l'hôtel Sourcéo, à Saint-Paul-Lès-Dax

Avec le concours de :

*L'ALEPS, l'ASAF, Contribuables associés, l'Institut Coppet, l'iFRAP, l'IREF, SFL.*

sur le thème

## FRANCE, SORTIR DE L'ÉTATISME POUR SORTIR DE L'IMPASSE : LA SOLUTION LIBÉRALE.

« CE QU'ON VOIT ET CE QU'ON NE VOIT PAS. ».

L'an prochain les Français éliront leur Président de la République, personnage tout puissant qui décidera du destin du pays pour les cinq années suivantes. Personne n'ignore que la France traverse une période non seulement difficile mais aussi de grande souffrance. Les Français n'ont plus confiance dans les hommes politiques, des fissures sociales apparaissent au grand jour et beaucoup désespèrent de trouver une possibilité pour sortir par le haut de cette situation. Pourtant il existe un économiste français du XIX<sup>e</sup> siècle, Frédéric Bastiat, dont les idées gagneraient à être connues et mises en œuvre. Le Cercle Frédéric Bastiat, dont le but est de faire connaître sa pensée, a un rôle à jouer en éclairant les électeurs et les politiciens. Ainsi chaque participant pourra analyser le programme des candidats à la présidentielle à la lumière de cette pensée. Plus il y aura de personnes convaincues des bienfaits de la liberté de choix et de la responsabilité individuelle, plus nous aurons de chance d'orienter notre pays vers une société de justice et de prospérité.

Pour Bastiat « *La Loi, c'est la Justice Organisée. Or, remarquons-le bien : organiser la Justice par la Loi, c'est-à-dire par la Force, exclut l'idée d'organiser par la Loi ou par la Force une manifestation quelconque de l'activité humaine : Travail, Charité, Agriculture, Commerce, Industrie, Instruction, Beaux-Arts, Religion; car il n'est pas possible qu'une de ces organisations secondaires n'anéantisse l'organisation essentielle.* » *La Loi*. Cela veut dire que pour vivre dans une société Juste l'État doit être limité à ses fonctions régaliennes et les individus doivent être libres d'échanger dans tous les autres domaines. Sous réserve que tous, État et individus, respectent les Droits Naturels individuels, la Liberté, la Propriété, la Personnalité. Fonder une société Juste et prospère est le thème de ce congrès.

Afin de laisser plus de temps au dîner débat du soir, la conférence de présentation aura lieu le vendredi à 18h, avec tous les intervenants présents à ce moment-là. Chacun pourra les interroger.

Il y aura donc un dîner débat le vendredi soir : « *La société française sous l'emprise de la puissance publique : comment retrouver le sens du bien commun ?* » par Jean-Philippe Delsol, IREF, et un autre le samedi soir sous forme de table ronde sur le libre-échange : *Les migrations*

*méditerranéennes en 2015* par Jean-Paul Gourevitch, consultant international sur l'Afrique, les migrations et l'islamisme radical - *L'Europe : le libre-échange, la libre circulation des personnes et des biens* par le Professeur Jacques Garello, ALEPS

Le samedi matin : nouvelle table ronde sur la protection de l'environnement : *Le fiasco des énergies dites « renouvelables »* par Yves Durand-Raucher, Ingénieur des Ponts et Chaussées Honoraire ; « *CO2, montée des eaux, « catastrophes » météorologiques ... la science est-elle établie ?* » par Gilles Granereau, auteur de *L'Affaire Climatique ; L'environnement : problèmes publics solutions privées ?* par Olivier Postel-Vinay Journaliste, Directeur du magazine *Books*.

Le reste du samedi et le dimanche matin seront consacrés aux conférences suivantes :

*Faut-il séparer l'école de l'État ?* par Damien Theillier, Institut Coppet ; *Libérer la politique du logement* par Sandrine Gorreri, Fondation iFRAP ; *Santé, retraite : comment éviter la catastrophe sociale.* par Patrick de Casanove, Cercle Frédéric Bastiat ; *Pour l'aménagement du territoire : la liberté ou la contrainte légale* par Vincent Benard, Analyste économique ; *Défense de la France : l'État doit sans tarder relever la garde.* par le Général (2S) Pierre Zammit, ASAF ; *Le développement économique et l'emploi, la libre entreprise, la liberté économique* par Nicolas Lecaussin, IREF

Tout au long du Weekend aura lieu une Foire aux livres qui commencera le vendredi à 14 heures. De nombreux auteurs seront présents et dédicaceront leurs ouvrages. Des temps libres de partage et d'échange sont aussi prévus.

Pour participer à l'événement, chacun de vous peut composer la formule de son choix sur le coupon d'inscription

### Ci-joint le bulletin d'inscription.

Pour tout renseignement complémentaire : [www.bastiat.net](http://www.bastiat.net)

Pour contacter le cercle : [cercle.bastiat@gmail.com](mailto:cercle.bastiat@gmail.com)

ou au 05 59 45 36 47 (HR)

Pour devenir membre du cercle, il suffit d'envoyer à Mme Françoise Couture, Trésorière du Cercle Frédéric Bastiat, 86 route de Samadet, 40320 Geaune, un chèque de 30 € par famille pour l'adhésion simple et 50 € pour l'adhésion de soutien, 100 € adhésion de soutien à l'ordre du Cercle Frédéric Bastiat. On peut aussi s'inscrire par e-mail. Les modalités (très simples) sont indiquées sur le site Internet du Cercle, [www.bastiat.net](http://www.bastiat.net).

**Il n'est pas nécessaire d'être membre du cercle pour assister à ses manifestations.**